

CONCERT GRATUIT LAURENT LAMARCA

**Ven. 06
juillet 2018**
— 20h30 —
Rue de la
République



© Diane Sagner

ÉDITO



TOUL, VILLE ANIMÉE ET TOURISTIQUE !

Comme chaque année, notre municipalité s'attache à faire de Toul une ville qui bouge, même en été. Il est essentiel que ces animations soient diversifiées et accessibles au plus grand nombre, c'est pourquoi une grande partie d'entre elles sont gratuites.

Vous le verrez, l'été 2018 apportera encore des nouveautés, et notamment un concert gratuit de Laurent Lamarca, pour ouvrir les grandes vacances en fanfare le 6 juillet. Ce concert aura lieu en plein centre-ville, une occasion supplémentaire d'animer les terrasses des commerçants toulous, pour une ambiance conviviale et festive.

Si 2017 a été une belle année en terme de fréquentation touristique, notre ambition est de faire encore mieux en 2018. Cette volonté se traduit par la programmation estivale, dont vous découvrirez un extrait dans ce journal, par les investissements dans les lieux emblématiques toulous (la Cathédrale bénéficie en 2018 et 2019 de travaux indispensables sur ses bas-côtés, la Maison du Tourisme est rénovée par la Communauté de Communes Terres Toulouses...), mais aussi par la recherche et l'obtention de labels qui donnent un coup de projecteur sur Toul, à l'échelle nationale.

Toul est ainsi membre du très prisé label des « 100 plus beaux détours de France », dont nous accueillerons le congrès national en 2019. Le Port de France vient de confirmer son label Pavillon Bleu, hissé depuis 2013. Enfin, notre municipalité a posé sa candidature pour une 4ème fleur dans le cadre des Villes et Villages Fleuris. Alors que 40% des Français choisissent leur lieu de vacances en fonction de ce label, l'enjeu est de taille ! Rendez-vous en octobre pour le résultat de cette candidature, après le passage du jury national en août.

Très bel été à Toul !

Alde Harmand

Maire de Toul

Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

Sommaire

1. Édito

Toul, ville animée et touristique !

2. Profession : service public

La Police Municipale

3. Brèves

4. Patrimoine

La seconde vie du Pélican

Solidarité

Action d'information énergie

5. Vie sportive

Des agrès sportifs urbains accessibles à tous et à tout moment

Dedon poursuit sa mutation au service du sport

6-7. Dossier Budget 2018

8-9. Saison estivale

L'été 2018 vous permettra encore de belles découvertes à Toul !

10. Travaux

Jardin des Contreforts : un écrin de verdure au pied de la cathédrale

Rénovation de la façade de Toul Habitat

Rénovation de la rue de la Résidence

11. Paroles d'élus

12. Agenda



PROFESSION : SERVICE PUBLIC

LA POLICE MUNICIPALE

Entretien avec Régis Michel, Chef de la police municipale, qui nous présente les missions de ce service essentiel de la vie communale.

- Police nationale, police municipale, gendarmerie... Qu'est-ce qui vous différencie ?

Avec la gendarmerie, nous composons les forces de sécurité intérieure, chargées de missions de surveillance pour faire respecter l'ordre public. La police nationale prend ses ordres de l'Etat, tandis que la police municipale ne peut agir que dans les limites des pouvoirs de police du Maire, dont les agents dépendent directement. La police municipale est un véritable service de proximité qui n'a pas de pouvoir de police judiciaire.

- Combien d'agents composent votre service et quelles sont leurs missions ?

Nous sommes neuf. Cinq policiers travaillent à mes côtés ainsi que deux agents de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) et un agent administratif d'accueil. La police municipale veille à l'exécution des arrêtés municipaux et met en œuvre les compétences qui sont du ressort du Maire : police de la circulation et du stationnement, police en matière d'urbanisme, de salubrité...

Les ASVP sont principalement dédiés à la surveillance du stationnement payant.

Le service gère également les demandes d'occupation du domaine public, le traitement des objets trouvés, les déclarations de chiens dangereux. Nous nous occupons aussi de la partie sécurité lors de l'organisation des manifestations. Un autre aspect important de nos missions est la prévention : nous conduisons par exemple des animations auprès des écoles de la ville.

- Quelle formation doit-on suivre pour intégrer une police municipale ?

Ces dernières années, le métier s'est profondément professionnalisé.

Le postulant doit être titulaire d'un diplôme de niveau V, être apte physiquement, justifier d'un casier judiciaire vierge et réussir le concours.

En cas de réussite au concours, une formation de 6 mois alterne des sessions d'enseignement théorique et des stages pratiques au sein de structures partenaires : gendarmerie, police nationale, administration des douanes ou pénitentiaire, sapeurs-pompiers, etc.

Le policier peut alors prétendre à son assermentation auprès du tribunal de son ressort.

- Quelle est la journée type d'un policier municipal ?

La journée type n'existe pas, c'est ce qui fait l'attrait de ce métier ! Les demandes d'interventions et les réponses aux diverses doléances influent sur le déroulement d'une journée.

Certaines missions sont récurrentes comme l'aide à l'implantation des commerçants les jours de marché, ou la présence préventive aux abords des écoles. Nos missions répondent aussi à la feuille de route fixée avec le Maire pour s'adapter aux besoins sur la ville : surveillance générale, police de la route, lutte contre l'habitat indigne ou contre l'abandon de déchets...

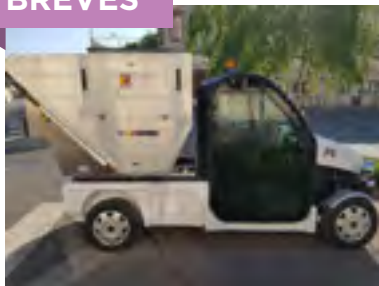


Un nouveau système de vidéo-protection

En 2017, la Ville a été assistée par un cabinet spécialisé pour planifier le renouvellement de son système de vidéo-protection.

32 nouvelles caméras seront réparties dans la ville selon les périmètres autorisés par la Préfecture : le centre-ville sera couvert au cours du dernier trimestre 2018, avant le déploiement sur le reste de la ville à compter de 2019.

Un centre de supervision sera installé pour le visionnage des images.



UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE AU SERVICE DE LA PROPRETÉ DES RUES

Un petit camion équipé d'une benne basculante de 2 m³ et de

2 places, destiné au ramassage des dépôts sauvages et encombrants, a été livré à la collectivité début mars 2018 pour remplacer un ancien utilitaire vieillissant.



Pour financer son acquisition, la Ville a bénéficié de la prime à la casse, d'un bonus écologique et d'une subvention de 50% du montant hors taxe, au titre du

Territoire à Énergie Positive et pour la Croissance Verte (TEPCV).



Association créée en 1961, Amnesty International s'appuie sur la présence de groupes locaux pour

militer en faveur de la défense et du respect des droits humains partout dans le monde.

L'équipe régionale propose une soirée-débat avec Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty International France sur le thème : « **S'engager pour la défense des Droits Humains avec Amnesty : Pourquoi ? Comment ?** »

Le vendredi 15 juin à 20 h 30 - Salle des adjudications

Cette intervention sera suivie d'un débat et se terminera autour d'un pot de l'amitié.

Entrée Libre.



UN NOUVEL OCCUPANT AU PORT DE FRANCE

Ouverte début mai au Port de France, **la Cave du Dit Vin** gérée par Lionel Lévêque ne désemplit pas ! Ce nouveau commerce, accueilli dans le local de la Ville, propose 16 couverts en intérieur et 20 couverts en terrasse pour un moment convivial autour de produits bio, artisanaux et de qualité.

Du mardi au jeudi 10h-19h / Le week-end 10h-21h

Ouverture occasionnelle le dimanche

Fermé le lundi

ÉLECTIONS : QUARTIER CROIX-DE-METZ

Vous avez habité dans l'une des résidences de Toul Habitat suivantes **AUBER, BERLIOZ, COUPERIN, SCHMITT, LALO, MASSENET ou RAMEAU** qui ont fait l'objet d'une démolition ou d'un réaménagement des entrées ?

Si vous n'êtes pas en possession d'une carte électorale adressée à votre domicile actuel, en prévision des prochaines élections, vous êtes invité à contacter la Mairie pour vérifier et régulariser votre inscription sur la liste électorale de la Ville de Toul.

Contact élections : 03 83 63 70 00

ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE : PENSEZ À DEMANDER VOTRE BADGE !

La barrière d'accès à la déchèterie est active depuis le 4 juin. Il est temps de demander votre badge auprès de la Communauté de Communes Terres Tuloises !

Le renouvellement du badge de déchèterie est indispensable uniquement pour les foyers disposant d'un bac à ordures ménagères. Si vous disposez de badges d'accès aux conteneurs, aucune démarche n'est nécessaire, car ils vous permettent d'accéder également aux déchèteries.

Avec la mise en place des barrières de contrôle d'accès, vos passages seront désormais comptabilisés. Vous disposerez ainsi de 18 passages par foyer jusqu'au 31 décembre 2018.

A savoir : votre badge peut également être utilisé au centre aquatique OVIVE à Ecrouves, pour y créditer votre abonnement piscine par exemple.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018 DE TOUL
à retourner à la Mairie de Toul / Services techniques / 13, rue de Rigny 54200 TOUL avant le 30 juin 2018

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

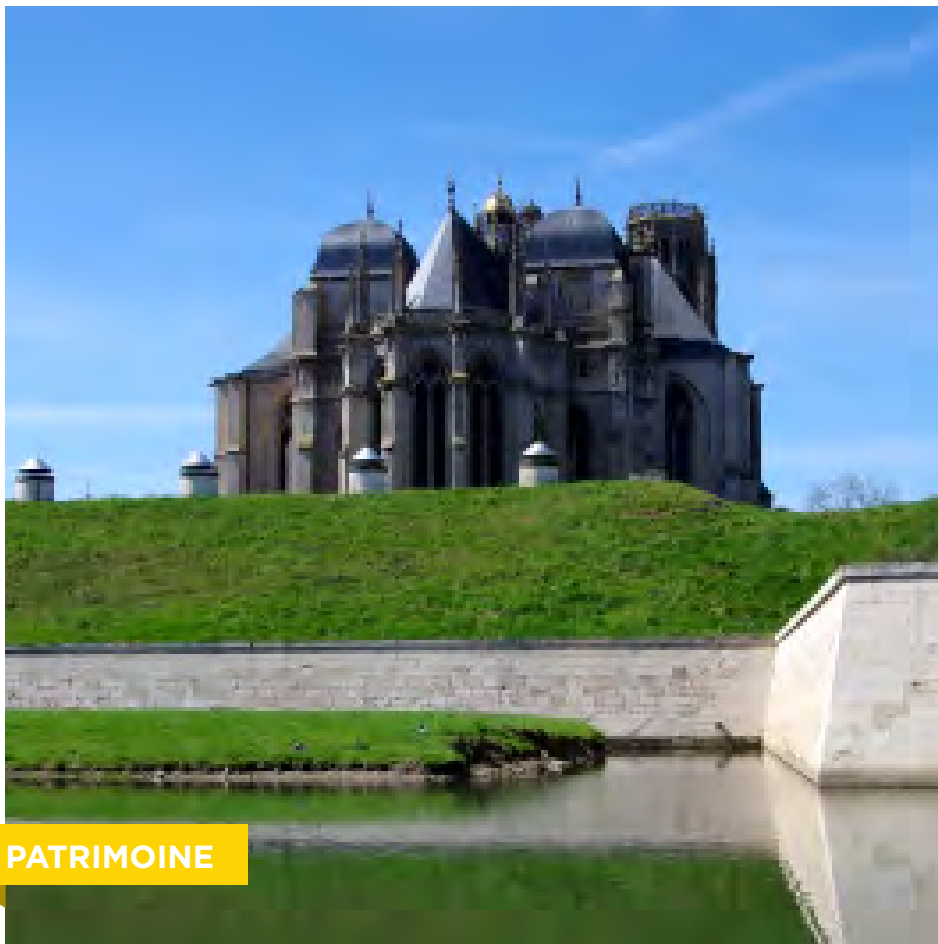
E-mail.....

Choix de la catégorie :

1^{ère} cat. **Maison avec jardin visible de la rue** 2^{ème} cat. **Fenêtres, balcons, terrasses**

3^{ème} cat. **Murs fleuris** 4^{ème} cat. **Parties communes des résidences collectives**

5^{ème} cat. **Commerces** 6^{ème} cat. **Jardins potagers paysagers visibles de la voie publique**



PATRIMOINE

LA SECONDE VIE DU PÉLICAN

Créée en 1978 par une poignée de passionnés, soucieux du devenir de la cathédrale Saint-Étienne, alors en piteux état, l'association "Le Pélican" vient de renaître de ses cendres !

Le préfet Alain Régnier, qui fut l'un des fondateurs il y a quarante ans, en assure aujourd'hui la présidence. Parmi les membres du bureau figure également Alain Villes, reconnu dans tout l'hexagone pour ses connaissances dans l'univers du gothique flamboyant et spécialiste de la cathédrale de Toul.

Entourés de Toulais(e)s passionnés, soucieux de promouvoir les richesses architecturales d'une des plus anciennes cités de Lorraine, ils sont bien décidés à faire reconnaître les qualités intrinsèques du grand édifice surplombant le quartier médiéval, et lui donner tout le rayonnement qu'il mérite !

D'ailleurs, « le Pélican 2 » est aujourd'hui membre de la Fédération des associations et sociétés des amis des cathédrales (FASAC), laquelle réunit les plus prestigieux édifices gothiques de l'hexagone !

Après une première publication dans la revue "Études Toulaises", dont le dernier numéro est entièrement consacré au grand paquebot de pierre qui semble arrimé pour l'éternité le long de la Moselle, **l'association donne rendez-vous aux habitants le samedi 22 septembre prochain.**

Avec un colloque pour les spécialistes et des animations destinées au grand public. Car la cathédrale Saint-Étienne est à la fois un site culturel, un patrimoine commun et un objet d'études !

Un pied dans l'Histoire, un pied en avant, vers l'avenir... C'est là, toute la philosophie du Pélican qui attend les adhésions du plus grand nombre ! (Cotisation ordinaire : 2 €, cotisation volontaire : 10 €)

Contacts :

**Le Pélican, Musée d'Art & d'Histoire
25, rue Gouvion Saint-Cyr
54200 Toul
contact@lepelicantoul.fr
Facebook@lepelicantoul**

SOLIDARITÉ



ACTION D'INFORMATION ÉNERGIE

Le chèque énergie est un nouveau dispositif d'aide au paiement des dépenses d'énergie (factures d'électricité, de gaz, travaux de rénovation énergétique...) qui s'adresse aux ménages aux revenus modestes.

Il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. L'attribution est automatique, sur la base de la déclaration de revenus de l'année précédente aux services fiscaux.

Il y a quelques semaines, le CCAS en lien avec l'Espace Info Energie et le Centre Socio-Culturel de la Ville de Toul, a organisé une action d'information sur le Chèque Energie et les économies d'énergies.

4 ateliers-jeux ont été proposés pour informer et conseiller sur :

- L'utilisation du chèque énergie
- Le chauffage
- Le Diagnostic de Performance Energétique, la consommation moyenne d'un logement
- Les économies d'énergie

Cette action au Centre Socio-Culturel, site A. Malraux, a permis d'informer une trentaine de Toulais.

Les participants ont pu accéder à chacun des ateliers pour s'informer tout en jouant et échanger avec les professionnels afin de répondre à leurs questions.

Pour toute question sur le chèque énergie :
www.chequeenergie.gouv.fr



VIE SPORTIVE

Inauguration des agrès sportifs des Promenades le 23 mai 2018

La Ville de Toul œuvre en faveur de l'accès au sport pour tous. Dernières nouveautés pour répondre à cet objectif : l'aménagement de nouveaux locaux associatifs et d'agres sportifs en accès libre.

Des agrès sportifs urbains accessibles à tous et à tout moment

Le sport « santé - bien être » et le sport « loisirs » sont en plein développement et prennent de plus en plus de place dans l'espace urbain. Ces pratiques ouvertes à tous s'inscrivent parfaitement dans les objectifs de la politique sportive portée par l'équipe municipale.

La Ville a ainsi souhaité ouvrir 3 sites de pratique en libre accès dans la ville : au Parc des Promenades Saint-Evre, au Parc de la Fraternité, et à l'arrière de la résidence Picquot (Quai de la Glacière).

« Nous avons installé 7 agrès différents sur chaque site, accessibles à tous à partir de 14 ans, y compris aux personnes porteuses de handicap. Ils permettent de travailler le cardio-vasculaire et la musculation, mais aussi une approche plus douce, notamment pour les débutants ou les seniors » indique Fabrice DE SANTIS,

adjoint délégué à la vie sportive.

Les travaux ont été réalisés en régie par le service voirie pour la création des massifs et en entreprise pour la pose des modules, qui ont bénéficié de subventions de l'Etat et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

Inaugurés le 23 mai dernier, les agrès rencontrent déjà un franc succès ! A vous de les tester !

Dedon poursuit sa mutation au service du sport

Après le cyclotourisme, arrivé dans les lieux en décembre 2013, les clubs d'escrime et de billard sont en plein emménagement ! Les clubs, qui ont en commun la même passion et la même volonté de faire rayonner leurs disciplines, prennent petit à petit leurs marques dans une des travées des anciennes casernes, situées juste derrière la salle de l'Arsenal.

Ils se sont d'ailleurs déjà rejoints sur un point : leur participation sous forme bénévole aux travaux d'aménagement. En effet, c'est une première à Toul, les membres des clubs ont été associés pour construire le projet et y participer concrètement, notamment pour la mise en peinture, aux côtés des agents de la Ville. Une façon de rendre les futurs occupants acteurs de la construction de leur lieu de pratique, dans une approche gagnant-gagnant !

Après l'aménagement des 350 m² du club Amicale Laïque Toul Cyclotourisme en 2013 (dont une salle de réunion partagée), les travaux des 820m² restant ont été lancés en octobre 2017 :

- **Une salle d'entraînement dédiée à la pratique de l'escrime sur environ 600 m² :**

- 8 pistes d'escrime, accessibles aux sportifs à mobilité réduite par le biais d'un équipement handisport
- Vestiaires/douches/sanitaires
- Un bureau et une réserve



- **Une salle dédiée à la pratique du billard sur environ 220 m² :**

- Un espace de jeu de 170 m² pour 6 tables de billard
- Une salle d'accueil de 23 m² et un bureau de 15 m²
- Un sanitaire mixte

L'opération, qui s'élève à 275 000€ HT, a été subventionnée à 80% par des fonds de l'Etat.



BUDGET 2018

CE QU'IL FAUT RETENIR

Votre Ville bouge ! Chaque année, une offre de service développée pour répondre à vos attentes, des investissements pour entretenir, valoriser, construire de nouveaux équipements, et une gestion financière maîtrisée, sans augmentation des impôts.



Budget total
33,28
M€

Les grandes orientations

INVESTIR ÉCONOMIQUEMENT

• LES AXES •

- **Valoriser** les atouts de la ville
- **Conforter et amplifier** la place de Toul comme ville moteur
- **Créer** les conditions favorables au dynamisme économique

• LES EXEMPLES CONCRETS •

- Poursuite du dispositif Couleurs de Quartier et de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, qui octroient des subventions pour les rénovations de logements
- Reconquête du centre médiéval (voir zoom)
- Développement du commerce grâce à un nouveau manager de centre-ville
- Animations autour du marché de Noël
- Poursuite du parcours de fresques *Sur Les Murs*
- Accueil de grands spectacles à la salle de l'Arsenal
- Spectacle pyro-musical du 15 juillet
- Commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice
- Accueil du festival Le Jardin du Michel
- Nouveau spectacle La Chambre des Merveilles
- Festival Bach

INVESTIR HUMAINEMENT

• LES AXES •

- **Accentuer** la prévention dans tous les domaines
- **Accompagner** pour que chacun-e trouve sa place
- **Soutenir** les Toulais à chaque étape de la vie
- **Offrir** des moments de découverte et de fraternité (sport, culture, loisirs...)

• LES EXEMPLES CONCRETS •

- Vers le label « Ecolo-crèches »
- Renforcement des ouvertures de la Ludothèque
- Nouveaux jardins familiaux avenue des Leuques
- Partenariat avec le Département pour la Prévention Spécialisée auprès des jeunes en difficulté
- 1^{ère} phase du plan de réhabilitation des résidences pour personnes âgées (début des travaux à Crosmarie en septembre)
- Renforcement de la communication auprès des seniors
- Développement d'une offre de services pour les seniors (repas, téléassistance...)
- Soutien aux projets portés dans le cadre du Contrat de Ville
- Développement des actions du Centre Socio-Culturel
- Préparation du futur contrat pour le stationnement payant sur voirie
- Renforcement de l'accès au sport pour tous les publics

INVESTIR DURABLEMENT

• LES AXES •

- **Développer** la ville en harmonie avec son environnement
- **Outils** la jeunesse pour en faire de futurs citoyens responsables
- **Multiplier** les occasions d'échange et de construction avec les habitants

• LES EXEMPLES CONCRETS •

- Ouverture d'un sentier botanique au Saint-Michel
- Actions pédagogiques autour du rucher urbain
- Organisation de sorties culturelles pour les écoliers (théâtre, concerts...)
- Soutien à l'Orchestre à l'Ecole
- Nouvelle offre périscolaire pour la rentrée avec le retour à la semaine de 4 jours
- Augmentation du budget dédié à la gratuité des fournitures scolaires
- Soutien au fonctionnement et aux projets des associations de tous domaines
- Développement de l'offre culturelle à la Médiathèque, au Citea, au Musée

Zoom sur la reconquête du centre médiéval

La Ville de Toul a été retenue parmi 221 autres communes pour rejoindre le plan national « Action Cœur de Ville ». C'est une très bonne nouvelle pour l'appui au développement de notre centre-ville, et en particulier du quartier historique pour lequel un plan de reconquête a été lancé en juin 2017. Cette année, le quartier va faire l'objet de plusieurs opérations :

- Rue des Tanneurs : La Ville va acquérir, avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, les immeubles aux n° 16 et 18 en vue de les démolir pour créer une placette et ainsi aérer l'espace public
- Rue Gouvion Saint-Cyr : La Ville va acquérir l'immeuble au n°18 pour le rénover et y implanter un équipement de médiation culturelle lié au patrimoine et à l'architecture
- D'autres négociations sont en cours avec les propriétaires d'immeubles dégradés pour des acquisitions en vue de requalification par des opérateurs publics ou privés

FONCTIONNEMENT

23,47 M€

Dont dépenses réelles 22,75 M€
& dépenses de personnel 13,15 M€

AUTOFINANCEMENT

2,33 M€

Dette 1 092 € / habitant
(1117 € en 2017)

Comprenant un emprunt au profit de la Cathédrale, de la vidéoprotection et de la requalification du secteur Dr Chapuis 1,14 M€

ZERO AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS POUR LA 8^{ème} ANNÉE

Le budget en un coup d'œil !

INVESTISSEMENTS

7,48 M€

Dont dépenses réelles 4,08 M€

Les grands projets d'équipement

Voirie et espaces publics

- Vidéoprotection - Déploiement de caméras sur l'intramuros (18 points) + installation du centre de supervision : 322 000€
- Requalification du secteur Chapuis-Michatel-Carez-Lafayette (1^{ère} phase) : 300 000€
- Réfection de la rue de la Résidence : 151 460€
- Participation à la voirie autour de l'enseigne Colruyt : 136 500€
- Participation à la voirie du lotissement Les Jardins de Gama : 35 000€
- Remplacement / renforcement de l'éclairage public : 160 000€
- Travaux d'aménagement rue Clémenceau : 18 500€
- Effacement des réseaux : 50 740€
- Achat d'un véhicule et pose d'une borne électriques : 59 000€

Equipements sportifs

- Finalisation des nouveaux locaux des clubs d'escrime et de billard : 230 000€
- Implantation de 3 sites d'agrès sportifs urbains en accès libre : 60 000€
- Travaux de charpente et d'économies d'énergie au gymnase Balson : 57 000€
- Confortement de l'accueil / vestiaires du gymnase Châtelet : 20 000€

Equipements scolaires

- Primaire Saint-Mansuy - Mise en accessibilité : 30 000€
- École Pierre et Marie Curie - Isolation thermique (2^{ème} tranche) : 68 000€
- Écoles Maurice Humbert et Saint-Mansuy - Travaux de sécurisation : 13 000€
- Primaires Moselly et Saint-Evre - Remplacements de sols : 7 000€

Patrimoine

- Rénovation des Bas-Côtés Nord de la Cathédrale : 742 000€
- Rénovation de la salle des Beaux-Arts au Musée : 20 000€
- Rénovation des escaliers Sud et de la loggia des Jardins de l'Hôtel de Ville : 40 000€



LOISIRS

SAISON ESTIVALE

L'été 2018 vous permettra encore de belles découvertes à Toul !

Pour un été tout en musique

Le Festival Bach pour tous :



- **A la Collégiale Saint-Gengoult**
Dimanche 24 juin 2018 à 16h
« Bach et l'Italie »
Tarif plein 10 € - Tarif réduit 8 €
- **A la Cathédrale Saint-Étienne**
- Vendredi 15 juin 2018 à 20h30
Bach et Vivaldi « Les Quatre Saisons »
Concerto pour violons et orchestre du Marais
Tarif plein 15 € - Tarif réduit 10 €
- **Dimanche 17 juin 2018 à 16h**
Entrée libre
- **Dimanche 01 juillet 2018 à 16h**
Entrée libre

- **Dimanche 08 juillet 2018 à 16h**
Concert exceptionnel gratuit
Rhoda SCOTT - Swing in Bach



- **Dimanche 15 juillet 2018 à 16h**
Entrée libre
- **Dimanche 26 août 2018 à 16h**
Entrée libre
- **Au musée**
Dimanche 02 septembre 2018 à 16h « Bach Les Suites Françaises »
Entrée libre

Les concerts, spectacles et animations :

- **Jeudi 21 juin 2018 de 19h à 24h**
Fête de la Musique
Tout le programme sur www.toul.fr
- **Samedi 23 juin de 20h à 1h**
Feu de la Saint-Jean
Place du Champ de Foire
- **Samedi 30 juin à 20h30**
Chorale de « La Gueriotte » de Baccarat
Cathédrale Saint-Étienne
- **Samedi 07 juillet à 20h**
Théâtre « Si les pierres pouvaient parler ... »
Par l'Association du Libdeau
Jardins de l'Hôtel de Ville

- **Vendredi 20 juillet à 20h30**
Sourires d'Ukraine
Par l'Association Liouba Lorr'Ukraine
Salle de l'Arsenal
- **Dimanches 22 juillet et 26 août**
10h - 18h
Artistes au Cloître
Cloître de la Cathédrale Saint-Étienne
- **Dimanches 22 juillet et 12 août - 14h30**
« Pas perdus dans le Musée »
Visite guidée
Musée d'Art & d'Histoire
- **Samedi 04 août à 20h45**
Théâtre « Autour de Moselly »
Cour Hôtel de Pimodan - Rue Gengoult

Le Port de France, comme un air de bord de mer...

- **Les concerts Musiques du Monde :**
- **Samedi 28 juillet à 20h30**
Kalifa Mognou (percussions africaines)
- **Samedi 04 août à 20h30**
¿Who's the Cuban ? (salsa)
- **Samedi 25 août à 22h30**
Folk en Boeuf (musique celtique)
- **Musique rock :**
Samedi 11 août à 20h30
Concert du groupe « Rock Vintage »
- **Mais aussi les Guinguettes ... de 20h à minuit :**
- **Vendredi 27 juillet**
- **Vendredi 03 août**
- **Vendredi 31 août**
- **... Et les Nocturnes du Port de 18h à 22h :**
Marché artisanal d'été - Animations
- **Vendredi 29 juin**
- **Vendredi 13 juillet**
- **Vendredi 17 août**
- **Les Joutes nautiques :**
Par l'association J.E.A.N
- **Samedi 07 juillet - 14h/01h**
Concert à partir de 18h30
- **Dimanche 08 juillet - 10h/19h**
- **On n'oublie pas les petits :**
Du 02 juin au 02 septembre
Festy-Park
Mini parc d'attractions - Tous les jours de 14h à 19h - entrée 5€



Des visites pas comme les autres

Réservation obligatoire à la Boutique de la Cathédrale ou au 06.15.06.85.64

- Tous les samedis, du 30 juin au 1^{er} septembre - 21h en juin et juillet - 20h30 en août
Visites Contées



- Dimanches 01 juillet et 12 août - 15h
Parcours de l'Arbre à Vélo
- Samedis 07 juillet et 11 août - 13h30
Les ouvrages fluviaux à Vélo par VNF
- Samedi 21 juillet - 22h30 et Samedi 04 août - 22h
La Cathédrale à la Lampe de poche
- Dimanches 22 juillet et 26 août - 17h
Visite du cimetière
- Samedi 18 août à 21h
Visite nocturne de la ville
Visite commentée par Alde Harmand
Départ Parvis de la Cathédrale
- Samedi 25 août - 22h
Saint-Gengoult à la Lampe de Poche

Pour profiter des jardins de l'Hôtel de Ville

- Mercredi 11 juillet à 16h30
Heure du Conte : « Bouquet d'histoires »
Accès libre
- Mercredi 29 août à 16h30
Heure du Conte : « A l'ombre du Ginkgo »
Accès libre

Les incontournables

- Spectacle renouvelé
« La Chambre des Merveilles »
Du 29 juin au 2 septembre à la tombée de la nuit
Jardins de l'Hôtel de Ville
Ne ratez pas la Première !
Vendredi 29 juin à 22h45



- Vendredi 06 juillet à 20h30
Concert gratuit de Laurent LAMARCA
Le chanteur du tube « Le vol des cygnes » se produira en plein centre-ville
Rue de la République



- Vendredi 14 juillet à 19h
Cérémonie militaire
Place de la République
- Dimanche 15 juillet 2018
Festival Pyrotechnique à 22h45
sur la musique de Hans Zimmer
Précédé de l'Orchestre KANAL 7 à partir de 20h
Buvettes et restauration rapide
Boulevard Aristide Briand



A Toul, on plante des graines d'artistes

Tous les ateliers sont accessibles sur réservation au 03.83.64.13.38. Tarif : 3 € / séance

« Je suis un tout-p'tit artiste... même pendant l'été ! »

Pour les 4-6 ans tous les mercredis matins de l'été, de 10h30 à 11h30 au Musée

- 11 juillet : Les Petits papiers
- 18 juillet : Formes et lignes
- 25 juillet : Et si on soufflait sur les monstres ?
- 1^{er} août : Bzzzzz...
- 8 août : Collée, décollée, la peinture !
- 22 août : Rond, rond, rond

« Je suis un artiste... même pendant l'été ! »

Pour les 6-12 ans tous les mercredis après-midis de l'été, de 14h30 à 16h au Musée

- 16 juin : Pile ou Face ?
- 11 juillet : Papiers dessus, papiers dessous
- 18 juillet : Mondrian, mon ami
- 25 juillet : Monstres sans queue ni tête
- 1^{er} août : Insectes-feuilles
- 8 août : Peinture scotchée !
- 22 août : Tout tourne en rond

« L'Atelier timbré »

Pour les 8-12 ans tous les jeudis après-midis de l'été, de 14h30 à 16h au Musée

- 12, 19, 26 juillet
- 2, 9, 16 août

« Les Ateliers de la Cathédrale »

Pour les 8-12 ans deux jeudis par mois, de 10h30 à 11h30 à la Cathédrale

- 12 juillet : Nos amies les gargouilles
- 26 juillet : Une cathédrale en papier
- 9 août : L'art de la lumière, les vitraux
- 23 août : Une cathédrale multicolore

« L'Atelier du samedi... »

Pour les adultes, un samedi par mois, de 14h30 à 16h30 au Musée

- 23 juin : Et si on peignait des cailloux ?
- 21 juillet : Quand les pigments se mettent à flotter
- 11 août : On a marché sur la Lune

Retrouvez l'intégralité de la saison estivale sur toul.fr ou dans la plaquette diffusée dans les lieux publics.



TRAVAUX

Le Jardin des Contreforts sera inauguré le 13 juin 2018

Jardin des Contreforts : un écrin de verdure au pied de la cathédrale

L'abside de la Cathédrale Saint-Étienne, restée longtemps à l'abri des regards, offre aujourd'hui au public ses contreforts majestueux dans un écrin de verdure.

Réalisé par les agents du Service Espaces Verts et Environnement, le Jardin des Contreforts mêle de façon originale l'évocation du Moyen-Age à une touche de modernité, où plantes inspirées d'un jardin des simples côtoient en harmonie des plessis métalliques et des rampes engazonnées.

A l'heure où notre cité est candidate à l'obtention d'une 4^{ème} fleur, avec une visite du jury national des Villes et Villages Fleuris prévue le 8 août prochain, ce nouveau jardin vient compléter judicieusement le circuit « Jardins & Patrimoine » qui se dévoile aux promeneurs de Toul et d'ailleurs !

Rénovation de la façade de Toul Habitat

La façade arrière du bâtiment qui abrite Toul Habitat bénéficie cette année d'une large rénovation :

- Remplacement des garde-corps des fenêtres
- Remplacement des pierres détériorées
- Décrépissage de l'ensemble de la façade de 300m², côté parc de l'Hôtel de Ville
- Application d'un sous-enduit pour redressement de la façade, bouchage des trous et fissures
- Enduit de finition ton pierre



Cette opération, réalisée par les agents du service Propreté de la Ville, a débuté le 20 mars dernier pour prendre fin le 30 juin.

Rénovation de la rue de la Résidence

Le 23 mai dernier, les riverains de la rue de la Résidence se sont réunis autour des agents de la ville, des élus municipaux, du Maire et du Sous-Préfet, à l'occasion de la fin des travaux de la rue de la Résidence, à la Croix de Metz.



Après la rénovation de 5 placettes par les agents du service voirie entre 2015 et 2017, deux entreprises locales ont procédé à la réfection d'une dernière placette et de l'ensemble de la voirie, en début d'année 2018. Subventionnés par l'Etat, ces travaux d'embellissement et de sécurité ont permis la mise en accessibilité de plusieurs habitations ainsi que la création de stationnements en chicanes sur chaussée, afin de ralentir la circulation.



PAROLES D'ÉLUS

« Toul Avenir Solidaire »

C'est une très bonne nouvelle pour notre ville : Toul a été retenue parmi les 222 villes françaises qui intégreront dans les prochaines semaines le dispositif national « Action Cœur de Ville ». Ce programme, qui a pour objectif de revitaliser les centres-villes de cités moyennes, concerne des axes de travail complémentaires et indissociables pour être efficaces : le logement, le commerce, les services au public, les équipements, le cadre de vie... L'entrée de Toul dans ce dispositif est le signe d'une reconnaissance par l'Etat des besoins de notre ville (notamment pour la rénovation de son centre médiéval) mais aussi de nos ambitions pour poursuivre la dynamique de développement insufflée à Toul depuis plusieurs années. Action Cœur de Ville permettra d'apporter des moyens financiers de soutien aux projets locaux et d'engager de nouveaux partenariats efficaces. Après des années passées à sensibiliser l'Etat sur les enjeux d'une véritable rénovation de notre cœur de ville historique, la reconnaissance est enfin arrivée. Le plan de reconquête approuvé il y a un an par le Conseil Municipal a en effet été reconnu et validé par le Ministère, nous pouvons désormais le mettre en application.

« Union pour le renouveau de Toul »

Alors que le printemps se termine, nous venons de clore la période de l'année la plus active pour le Conseil Municipal avec le vote des différents budgets. Comme l'an passé, l'URT a fait le choix de voter contre le budget proposé par la majorité. Quelques chiffres valant mieux que de grands discours, voici ceux qui ont retenu notre attention : +2,5 millions € de frais de fonctionnement et + 1 million € de frais de personnel en plus depuis le début du mandat, quand, dans le même temps, les dépenses d'équipement (investissement) baissent de 8,3% et atteignent un plus bas historique de 3,7 millions €.

Et surtout, nous déplorons la baisse de 28 000€ de subventions pour les associations sportives depuis le début du mandat. Il s'agit là d'un choix politique dans lequel nous ne pouvons pas nous reconnaître.

L'engagement associatif et sportif doit au contraire être soutenu car il porte toutes les valeurs dans lesquelles nous croyons : le dépassement de soi, la solidarité, l'ouverture aux autres.

E. Mangeot



Toul solidaire, le journal
Trimestriel d'informations de la Ville de Toul

Directeur de la publication :
Alde Harmand

Conception graphique :
Didier Gérardin, Ville de Toul

Rédaction et correction :
Maude Aubry & Elisabeth Plassat

Crédits photos :
Ville de Toul, Florence Reich
(sauf mentions spéciales)

Impression :
Imprimerie Moderne (54)
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2018

« Ensemble pour Toul »

Tarif réduit pour les Toulousains !
La salle communale de l'ARSENAL n'est pas une infrastructure communautaire contrairement au centre aquatique.

L'ensemble des charges est donc supporté uniquement par les habitants de Toul.

Outil indiscutable pour les associations, cette salle est avant tout une salle de spectacles qui bénéficie à l'ensemble de la région. Il nous semble donc plus juste que les Toulousains bénéficient d'un tarif réduit pour les spectacles qui y sont donnés et financés par leurs impôts.
Eliane ANDRE et Pascal MATTEUDI

« Toul à Cœur »

Le « bien vivre ensemble » est un combat de tous les jours. La fête interculturelle répondait à cette exigence. Mais le temps passant, il semble qu'elle ne réponde plus à cet objectif vu la défection de certains élus et des habitants eux-mêmes. Réformons là et faisons qu'elle soit la fête de tous les quartiers.

Alain VIGNERON

VILLE DE
Toul
www.toul.fr



**NOUVELLES
SÉQUENCES!**

UNE CRÉATION DE
Damien Fontaine


29 JUIN → 02 SEPT. 2018

LA CHAMBRE DES MERVEILLES

**SPECTACLE SON & LUMIÈRE
DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE**

Chaque mercredi, jeudi, vendredi, samedi & dimanche (pas de spectacle le 15 juillet)
À partir de 22h45 en juillet, 22h en août & en septembre
Entrée libre



www.toul.fr
www.facebook.com/Villedetoul

Licences N° 1-1063810 & 54-0410